CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT

Guide du tri

CITEO / GRAND DAX AGGLOMÉRATION

GRAND DAX
AGGLOMÉRATION

4 déchetteries sur le Grand Dax (+ d'infos p8)

Près de 130 points tri sur le Grand Dax

Pour les géolocaliser, flashez ici ▶

PLUS DE TRI...ET UN TRI PLUS SIMPLE !

Le 1er février 2022 marquera un vrai changement dans le geste de tri pour les habitants du Grand Dax. En effet, les règles du tri évoluent pour devenir plus simples, plus lisibles et plus pratiques. Ainsi, les points tri situés sur l'ensemble de nos 20 communes ne proposeront plus que 3 flux au lieu de 5, et de nombreux déchets jusqu'alors non recyclables pourront désormais être intégrés dans cette collecte.

Dès les premières pages de ce guide, vous pourrez prendre connaissance de ces nouvelles pratiques de tri et des bons gestes éco-citoyens.
Vous y trouverez également toutes les informations pratiques sur nos déchetteries, sur le compostage et sur le traitement des ordures ménagères, missions environnementales que le Grand Dax place au cœur de ses préoccupations. Le tri et le recyclage permettant l'économie des ressources naturelles, il est important que chacun s'engage afin de les préserver.

Ainsi, ce guide du tri vous accompagnera pour faciliter la gestion et le tri de vos déchets au quotidien.

Je vous en souhaite un bon usage, sans perdre de vue que le meilleur déchet est bien celui que l'on ne produit pas !

Julien Dubois
Président du Grand Dax
Maire de Dax

Le point tri

Chez vous tous les emballages et les papiers se trient !

Le tri sélectif des emballages ménagers permet de recycler différents matériaux : verre, papier, carton, métal, plastique, grâce à 130 points tri répartis sur l'ensemble des 20 communes.

Le Grand Dax collecte tous ces emballages grâce à 3 conteneurs sélectifs.

Conteneur vert ▶ Emballages en verre

METTRE
Les bouteilles, les bocaux, les pots et les flacons.

NE PAS METTRE
Le cristal, la vaisselle cassée, les lampes, le pyrex... ▶ déchetterie

RECYCLAGE
Le verre est recyclable à l'infini. Après broyage, le verre, chauffé à plus de 1500 °C, prend toutes les formes qu'on souhaite et redevient une bouteille ou un bocal en verre.

TRUCS ET ASTUCES
Les bouchons et couvercles en métal doivent être déposés dans le ▶ conteneur JAUNE

GESTE DE PRÉVENTION
Privilégiez l'emballage en verre, il est recyclable à l'infini.

Conteneur bleu ▶ Papiers et cartonnettes

METTRE
PAPIERS : journaux, catalogues, prospectus, courriers, enveloppes, livres, cahiers, blocs notes, impressions et CARTONNETTES : petits emballages en carton (céréales, biscuits, dentifrice,...).

NE PAS METTRE
Les mouchoirs ou serviettes en papier ▶ poubelle
Les emballages de bonbons ▶ conteneur JAUNE
Les gros cartons d'emballages volumineux ▶ déchetterie

RECYCLAGE
Le papier redevient du papier recyclé.
Chaque tonne de papier recyclé permet d'économiser 2 tonnes de bois.
Les cartonnettes redeviendront du carton recyclé (carton ondulé, mandrin, ...).

TRUCS ET ASTUCES
Ne froissez pas le papier en le jetant et dépliez les cartonnettes : à plat, ils prendront moins de place !

GESTE DE PRÉVENTION
Vous ne voulez plus de publicité ?
Indiquez-le sur votre boîte aux lettres.

Soyez rassuré : même avec cette indication, vous recevrez le journal de votre collectivité !

Des autocollants « NON À LA PUB » sont disponibles sur simple demande au centre technique du Grand dax.

Pour réduire les emballages en carton, privilégiez les achats en vrac ou en grand conditionnement.

Conteneur jaune

▶ Emballages en plastique et en métal

▶ Briques alimentaires

METTRE

• EMBALLAGES EN PLASTIQUE :
bouteilles et flaconnages en plastique (eau, soda, huile, lait, shampoing, gel douche, liquide vaisselle, lessive, ...) mais aussi tous les autres emballages en plastique (barquettes, films, pots, boîtes, sachets, sacs, ...).

• EMBALLAGES EN MÉTAL :
conserves, canettes, bombes aérosols, bidons mais aussi barquettes, capsules, gourdes à boire (compotes, ...) plaquettes de médicament, capsules de café en métal, ...

• BRIQUES ALIMENTAIRES :
les briques ayant contenu de la soupe, du lait, du jus de fruits, de la crème liquide, ...

NE PAS METTRE

• **Les bombes aérosols** ayant contenu des produits toxiques ou avec des restes de produits à l'intérieur
▶ déchetterie

• **Les objets en plastique qui ne sont pas des emballages :** arrosoirs, tuyaux, stylos, jouets, ... ▶ déchetterie

RECYCLAGE

• EMBALLAGES EN PLASTIQUE :
après recyclage ils deviendront des tuyaux, arrosoirs, pots de fleurs, fibre de rembourrage, pulls polaires, ...

• EMBALLAGES EN MÉTAL :
après séparation de l'acier et du métal, ces emballages repartiront dans l'industrie métallurgique.

• BRIQUES ALIMENTAIRES :
après séparation du plastique et du métal, le carton qui compose la brique deviendra du papier cadeau, de l'essuie-tout, ...

TRUCS ET ASTUCES

Laissez les bouchons des bouteilles en plastique, ils se recyclent.
Aplatissez vos bouteilles ou écrasez vos briques, elles prendront moins de place dans le conteneur.

GESTE DE PRÉVENTION

Privilégiez les fruits et légumes frais et de saison.
Privilégiez les éco-recharges, les grands conditionnements et consommez l'eau du robinet.

Les Bons gestes

Ne rincez pas les emballages. Le tri ne doit pas engendrer le gaspillage de ressources naturelles comme l'eau. Il faut simplement bien les débarrasser de leur contenu pour qu'ils soient recyclés.

Déposez vos emballages en vrac dans les conteneurs de tri... pas en sac.

Afin d'optimiser la place à la maison et dans les conteneurs, entreposez vos déchets à plat, dépliés ou compactés !

Les déchetteries

L'accès aux déchetteries est gratuit pour les ménages du Grand Dax. Elles accueillent les déchets triés en provenance des particuliers dans la limite de 2m³ maximum, tous produits confondus par foyer et par jour.

Le respect des règles des déchetteries permet d'optimiser l'usage des bennes, d'avoir un tri efficace et donc de limiter l'augmentation des coûts de traitement des déchets. L'usager doit se présenter au gardien dès son arrivée en déchetterie pour bénéficier d'un maximum d'informations.

Narrosse

Route de l'Observatoire
Du lundi au samedi : de 9h à 12h et de 14h à 18h

Saint-Paul-lès-Dax

Rue des Artificiers 40990 Saint-Paul-lès-Dax
Du lundi au samedi : de 9h – 12h et de 14h – 18h

Rivière-Saas-et-Gourby

Route de la Sablère
Du lundi au samedi de : de 9h à 12h et de 14h à 18h

Heugas

Route des Barthes
Lundi-mercredi-samedi de : de 14h à 18h

Les déchets que vous pouvez déposer en déchetterie

Déchets	Quoi ?	Devenir	Geste de prévention	Bon à savoir
Les cartons	Cartons d'emballages volumineux	Recyclage		
La ferraille	Déchets métalliques : tuyaux, vélos, poêles, bidons vides...	Recyclage	Pensez à donner les objets en bon état à une association	
Le tout venant	Plastiques non recyclables, portes avec vitres, bois peints ou traités	Valorisation énergétique	Pensez à donner les objets en bon état à une association	
Le mobilier**	Mobilier d'intérieur, literie, mobilier de jardin...	Recyclage	Pensez à donner les objets en bon état à une association	
Les gravats	Déchets inertes : briques et parpaings, terre et sable, tuiles, béton...	Recyclage		
Les déchets d'Equipement Electriques et Electroniques (D3E)	Gros électroménager froid : réfrigérateurs, congélateurs, cave à vin, climatiseur, pompes à chaleur,...	Recyclage	Pensez à donner les objets en bon état à une association	Lorsque vous achetez un nouvel équipement, le vendeur doit reprendre l'ancien dans le cadre du «un pour un»
	Gros électoménager hors froid : lave-vaisselle, lave-linge, sèche-linge, cuisinières, fours, hottes, plaques de cuisson...			
	Petits appareils électriques : sèche-cheveux, aspirateurs, appareils photos, imprimantes, perceuses, téléviseurs, ordinateurs, ...			
	Les lampes et néons			Les lampes à filament et les halogènes ne contiennent pas de gaz. Vous devez donc les jeter à la poubelle.

Déchets	Quoi ?	Devenir	Geste de prévention	Bon à savoir
Les palettes	Palettes en bois non colorisées	Recyclage		
Le bois	Poutres, cagettes, planches, portes, palettes de couleurs,	Recyclage		
Les rondins et les souches		Recyclage		
Les piles	Boutons, bâtons, plates et carrées	Recyclage	Privilégier les piles rechargeables	Vous pouvez déposer vos piles dans les magasins équipés d'un collecteur ou au point tri.
Les batteries et accumulateurs		Recyclage		
L'huile de vidange et les filtres		Recyclage et élimination		Une goutte d'huile peut rendre impropre à la consommation jusqu'à 25 l d'eau.
Les huiles de friture	Les huiles végétales Les graisses animales	Recyclage		L'huile de friture ne doit en aucun cas être jetée à l'évier car elle obstrue les canalisations et perturbe gravement les stations d'épuration.
Les pneus et les roues	Les pneus ou les roues de véhicules légers et de motocycles dans la limite de 5 maximum	Recyclage		Votre garagiste peut aussi les reprendre dans le cadre du «un pour un»
Les déchets de soins de ménages	Matériel piquant ou tranchant tel que les seringues, les aiguilles, les lancettes, les cathéters	Valorisation énergétique		Les particuliers en autotraitement peuvent récupérer gratuitement des contenants en pharmacie

Les déchets que vous pouvez déposer en déchetterie

Déchets	Quoi ?	Devenir	Geste de prévention	Bon à savoir
Les médicaments		Valorisation énergétique		
Les cartouches d'imprimantes		Recyclage ou valorisation énergétique		
Les extincteurs		Recyclage		
Les bouteilles et cartouches de gaz	Bouteilles de butane, de propane, d'oxygène, d'acétylène,...	Rechargement, recyclage ou élimination		
Les radiographies		Recyclage et élimination		
Le mercure et les thermomètres		Recyclage		
Les textiles	Vêtements, chaussures, maroquineries, linge de maison	Recyclage ou redistribution aux associations	Pensez à donner les objets en bon état à une association	
Les jouets, les lunettes et livres		Redistribution aux associations	Pensez à donner les objets en bon état à une association	
Les déchets végétaux	Tontes et tailles d'arbres ou arbustes	Valorisation en compost	Pensez à faire du compost ou du paillage avec vos déchets végétaux	Le brûlage des végétaux ou tout autre déchet est strictement interdit !
Les déchets spécifiques	Peintures, solvants, produits phytosanitaires	Valorisation énergétique ou traitement spécifique	Pensez à utiliser des produits éco-labellisés ou alternatifs aux produits dangereux (vinaigre blanc); ils sont à la fois écologiques et économiques.	

le compostage individuel

Le Grand Dax met gratuitement à votre disposition un composteur, que vous soyez en maison (composteur individuel) ou en immeuble (composteur collectif).

Bon à savoir : votre kit de compostage sera composé :

- **d'un composteur bois de 300 litres**
- **d'un bio seau de 10 litres**
- **d'un guide du compostage**
- **du plan de montage du composteur (très simple à monter)**

METTRE

Tous vos déchets de cuisine d'origine végétale : épluchures de légumes et de fruits, restes de légumes et fruits crus ou cuits, restes de pâtes, riz, purée, marc de café (avec filtre), sachets de thé et infusettes, pain, serviettes en papier et essuie-tout, coquilles d'œufs, ainsi que vos déchets de jardin (herbes et feuilles mortes)

NE PAS METTRE

Pour des raisons d'hygiène, nous vous conseillons de ne jamais mettre de déchets d'origine animale (restes de viande et poisson).

VALORISATION

Vous obtenez un amendement organique naturel, idéal pour votre jardin ou votre potager, que vous pourrez utiliser pour vos propres besoins de jardinage.

TRUCS ET ASTUCES

En fonction de la superficie de son jardin et/ou de la quantité de déchets, on peut choisir de composter soit en bac, soit en tas. Seule la méthode change, car la manière de composter et la finalité sont les mêmes.

GESTE DE PRÉVENTION

Le compostage est déjà un geste de prévention puisqu'il permet de diminuer la taille de la poubelle. Lutter contre le gaspillage alimentaire est une autre alternative pour réduire ses déchets alimentaires.

En savoir plus ou demander un composteur sur : **grand-dax.fr**

Les ordures ménagères

Ce qu'il reste après le tri et la prévention

La collecte se fait par l'intermédiaire de bacs de regroupement qui sont à proximité de chez vous. Vous avez trié et composté une partie de vos déchets ? La quantité de déchets jetée dans votre poubelle est donc minime !

METTRE

Tout ce qu'on ne peut pas trier comme les restes alimentaires, les objets en plastique (masques, gants, pots de fleurs, jouets cassés, ...), la litière, les couches, l'essuie-tout, les papiers souillés, ...

VALORISATION

Ces déchets sont valorisés dans l'unité de valorisation énergétique de Bénesse-Maremne avec production d'électricité.

TRUCS ET ASTUCES

Pour éliminer les mauvaises odeurs émanant de votre poubelle, déposez au fond de celle-ci deux cuillères à soupe de bicarbonate de soude ou un peu de litière de chat sur un journal. Pensez à renouveler cela une fois par semaine.

GESTE DE PRÉVENTION

Faites du compostage, évitez d'acheter jetable, privilégiez les achats en grand conditionnement ou en vrac.

BON À SAVOIR

Les ordures ménagères permettent de produire 55GW/h, soit la consommation électrique de 35 000 habitants durant une année.

Veillez à utiliser correctement les conteneurs en respectant ces quelques règles :

- Les dépôts hors des conteneurs sont interdits sous peine d'amende.
- Les bacs mis à votre disposition ne doivent pas être déplacés.
- Vous devez uniquement y déposer des sacs poubelle fermés.
- Vous ne devez pas y déposer d'autres déchets : les encombrants (végétaux, cartons, meubles) ou produits spécifiques (peintures, produits phytosanitaires, piles, ...) doivent être déposés à la déchetterie et les emballages au point tri.

COVID-19 Où jeter les masques ?

- Dans un sac poubelle dédié, résistant et fermable.
- Ce sac, rempli, doit être soigneusement refermé, puis conservé 24h.
- Après 24h, ce sac doit être jeté dans le sac poubelle pour ordures ménagères.

À JETER ?
À RECYCLER ?

POUR TOUT SAVOIR, TÉLÉCHARGEZ

L'APPLI GUIDE DU TRI

Disponible sur App Store

DISPONIBLE SUR Google play

Windows Phone

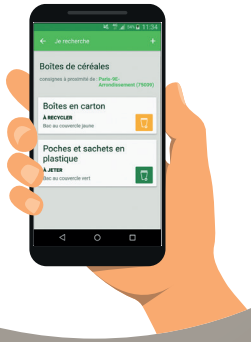

CENTRE TECHNIQUE DE L'AGGLOMÉRATION DU GRAND DAX
SERVICE ENVIRONNEMENT
862 Rue Bernard Palissy - 40 990 Saint-Paul-lès-Dax.

Tél : +33 (0)5 58 35 90 30

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h20 et 13h40 à 17h30

N° Vert 0800 73 00 77

www.grand-dax.fr
GrandDax

CITEO / GRAND DAX AGGLOMÉRATION

Conception : Service Communication du Grand Dax - Impression : Dax Barrouillet (38 000 ex.)